MINISTERE DE LA SECURITE INTERIEURE

ET DE LA PROTECTION CIVILE

****

DIRECTION GENERALE DE LA

PROTECTION CIVILE

****

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

***I)I°*_____/2DGPC**

Bamako, le 31 Décembre 2012

RAPPORT DU PROJET PRECARICA

Objet : Rapport technique d'activités 2012: PRECARICA

I. Introduction :

Vaste pays du Sahel représentant 1/24ème de la superficie totale de l'Afrique (1 241 238 km²), Le Mali est régulièrement soumis à une multitude de crises/catastrophes telles que celles résultant des aléas naturels et du comportement humain notamment les accidents liés à la circulation et plus spécifiquement des déplacements internes et externes des populations suite au conflit du nord du Mali. Pendant cette période les catastrophes d'origine naturelle et humaine incluant la crise alimentaire, les inondations, l'épidémie, les conflits armés et les accidents de la circulation ont affecté près de 1 992 820 de personnes et tué près de 450 personnes au Mali. Le but du projet, PRECARICA est de renforcer les capacités de la Direction Générale de la Protection Civile, des structures étatiques et des collectivités locales à mieux prévenir et gérer les catastrophes naturelles. En collaboration avec les autres intervenants pour la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement, le projet vise aussi à renforcer les capacités des ONG et des OCB en entreprenant des activités à l'échelle locale ayant un impact non seulement sur la prévention des catastrophes, mais aussi sur l'amélioration des conditions de vie des populations, en luttant contre la pauvreté.

Pour un budget de 1.500.000 $US (un million cinq cent mille dollars US), PRECARICA est cofinancé par le gouvernement du Mali, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Coopération Danoise pour le Développement pour une période de deux ans (2009 à 2011).

Après 3 années de mise en œuvre l'approche de la DGPC en matière de gestion des urgences et catastrophes se caractérisent en 2012 par les réalisations suivantes **:**

- L'Atelier de réseautage des Maires des communes du Sud et de l'Ouest sur la réduction des risques de catastrophes,

- Les Activités de la Journée Internationale de la Prévention des Catastrophes, du 08 au 13 Octobre 2012 à Kayes

- La participation à la coordination de la Gestion des catastrophes naturelles ou dues à l'homme, vécues au Mali 2011-2012

II. Réalisations

Les réalisations concernent :

1. L'Atelier de réseautage des Maires des communes du Sud et de l'Ouest sur la réduction des risques de catastrophes :

Du 06 au 09 février 2012, s'est tenu dans la salle de conférence à l'Hôtel Club de Sélingué, l'Atelier de réseautage des Maires des communes du Sud et de l'Ouest sur la réduction des risques de catastrophes en partenariat avec le Plan Mali et le Programme de gouvernance partagée de la sécurité et de la paix (PGPSP). La rencontre a regroupé environ cinquante (50) participants comprenant les maires et secrétaires généraux de mairie, les membres de la plateforme nationale de prévention des catastrophes, les représentants du Système des Nations Unies et l'équipe du projet.

Les cérémonies d'ouverture étaient placées sous la présidence d'honneur du sous-préfet de Kangaré, Monsieur Ibrahim MAÏGA.

Cérémonie d'ouverture de l'Atelier de réseautage des Maires des communes du Sud et de l'Ouest sur la réduction des risques de catastrophes

Après les cérémonies officielles d'ouverture des travaux, des présentations suivantes ont été faites:

- *Concepts usuels de la réduction des risques de catastrophes (RRC) et actions humanitaires, présenté par le Médecin commandant Fanéké DEMBELE :* Le présentateur a donné les définitions de certains mots clés de la réduction des risques de catastrophes tels que : catastrophe, conflit, aléa, jeu, risque, vulnérabilité, résilience, capacité, prévention.
- *Cadre international et national de la réduction des risques de catastrophes : Stratégie Internationale de prévention des catastrophes (SIPC), présenté par le commandant Adama SIDIBE :* Il a commencé son exposé par une genèse du Cadre d'Action de Hyōgo et la composition de la SIPC. La plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes et ses entités partenaires ont été évoquées. Il a présenté les cinq actions prioritaires du Cadre d'Action de Hyōgo 2005-2015 pour des nations et des communautés résilientes face aux catastrophes.
- *La réduction des risques de catastrophes et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, présenté par Madame Aïda M'Bo KEÏTA du PNUD :* La présentatrice a fait un bref résumé du Cadre d'Action de Hyōgo, sa période de

couverture et son but fondamental qui est de contribuer au développement durable. Elle a démontré le lien entre le développement durable et la réduction des risques de catastrophes. Elle a souligné que pour l'atteinte des objectifs, il faut une solution à la vulnérabilité aux risques et aux impacts du changement climatique et que la réduction des risques de catastrophes doit être partie intégrante de tous les programmes de développement.

- *Rôle et responsabilité des élus sur la réduction des risques de catastrophes et le développement, présenté par Monsieur Diawoye KONTE, Consultant du projet :* Il a fait un bref résumé des exposés 1, 2 et 3 ci-haut et les formations données aux préfets et d'autres administrateurs. Il a ensuite commencé son exposé par une définition des concepts niveau local, niveau régional, niveau national. Il ressort que dans le cadre de la gouvernance locale, il existe un plan d'action de 20 tâches spécifiques, c'est-à-dire 20 activités qui permettront de faciliter la mise en œuvre des cinq (5) priorités du Cadre d'Action de Hyōgo au niveau local à savoir : « Réfléchir global et agir local » : Adoption de la gouvernance locale, Etablir une initiative pour l'évaluation des risques communautaires, Renforcer la connaissance, la sensibilisation sur la RRC et développer des programmes d'éducation , Réduction de la vulnérabilité communautaire, Préparation des communautés aux catastrophes. Son exposé a pris fin par une présentation de la déclaration des maires africains sur les crises climatiques lors d'une rencontre tenue au Cap en Afrique du Sud du 27 février au 03 mars 2011 en préparation de la 17ème Conférence sur le changement climatique.
- *Aménagement du territoire et réduction des risques de catastrophes, présenté par le Docteur Diarra, Directeur National Adjoint de l'Aménagement du Territoire :* Son exposé a commencé par un rappel de notions telles que : territoire, aménagement du territoire, développement, planification, plan et plan stratégique. Il ressort que la définition de l'aménagement du territoire pose un problème. Néanmoins le Mali a tenté de donner sa définition propre. Il a cité le nombre de cercles et de régions ayant déjà des schémas d'aménagement. L'importance de l'aménagement est d'amener les collectivités à élaborer leur schéma. Dans le cadre de la réduction des risques de catastrophes il y a des actions prioritaires à mener au niveau de l'aménagement du territoire à savoir :
  Révision de la politique nationale d'aménagement du territoire ; Elaboration et mise en veille les schémas ; Identification du processus ; Mise en place d'un système de surveillance.
- *Urbanisme et réduction des risques de catastrophes, présenté par monsieur Konaté de la DNUH :* Il a commencé d'abord par définir quelques mots clés tels que l'urbanisme, la ville, outils, planification, les SDU, les PUS, le lotissement, la réhabilitation urbaine, rénovation, division, parcelle, restauration etc…Son exposé a porté aussi sur la mise en œuvre des documents stratégiques de l'urbanisation et les règles spécifiques applicables aux différentes catégories de servitude en matière d'urbanisme..
- *Programme de micro financement du Fonds pour l'Environnement Mondial, présenté par Monsieur Kaba :* Il a présenté l'historique de son projet. Le Programme de Micro financement du Fonds pour l'Environnement Mondial est destiné à financer les microprojets destinés à la protection de l'environnement au niveau local. Le programme est ouvert aux collectivités locales et aux particuliers qui présenteront des projets réalistes en matière de protection de l'environnement au niveau local. Les dossiers de projets sont traités cas par cas et seuls les meilleurs projets seront financés par le programme. Il a donné d'amples informations sur le programme comme suit : (les différentes phase du programme, la cartographie, le mode de fonctionnement , Les

domaines d'intervention, les objectifs, les axes stratégiques, Processus de soumission et d'approbation des projets, Critères de sélection, Typologie de projets, les enjeux de l'opération) . Monsieur Kaba a invité les Maires ici présents à organiser leurs populations pour la mobilisation de ces fonds afin d'améliorer leur cadre de vie.

- *Organisation des secours au Mali, Retour d'expérience, présenté par le colonel major Mamadou TRAORE, Directeur Général de la Protection Civile :*Il a expliqué le mécanisme de transmission de l'alerte depuis l'ACMAD à Niamey en passant par les Commissions mises en place au niveau des ministères :MSIPC pour l'alerte, MATCL pour la diffusion de l'information, MEF pour régler l'aide. Donc il revient aux Maires d'alerter pour régler l'aide et par la suite faire une différence entre secours citadin et celui nomade.
- Le programme de cette journée a pris fin par une séance pratique de secourisme à l'intention des participants, animée par le technicien de la protection civile Sadio SANOGO, moniteur de secourisme.

Les travaux ont pris fin par la lecture de ces recommandations par le rapporteur de l'atelier.

RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER :

a) Organiser les Maires en réseau dont les points focaux seront Ousmane COULIBALY Maire élu en commune III du district de Bamako et l'Administrateur Médecin Fanéké DEMBELE de la Protection Civile;
b) Multiplier par les médias les différentes formations sur la protection civile ;
c) Faciliter l'accès au financement des activités de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique
d) Inscription dans les PDESC des activités de RRC
e) Enseigner le secourisme lors de la formation des chauffeurs
f) Programmer une émission hebdomadaire à la télé sur le secourisme.

2. **Les Activités de la Journée Internationale de la Prévention des Catastrophes Edition 2012:**

Du **08 au 13 Octobre 2012**, se sont déroulées à Kayes, les Activités de la Journée Internationale de la Prévention des Catastrophes « Edition 2012 » par la Direction Générale de la Protection Civile « DGPC » en partenariat avec programme des Nations Unies pour le Développement « PNUD ».

Les cérémonies d'ouverture tenues dans la salle de conférence du gouvernorat a regroupé environ une soixantaine (60) de participants comprenant les leaders des organisations, associations féminines, les services déconcentrés, les membres de la plateforme nationale de prévention des catastrophes et étaient placées sous la présidence d'honneur de Monsieur le Conseiller aux affaires économiques et financière du Gouvernorat de la Région de Kayes.

Cérémonie d'ouverture de la journée internationale de la Prévention des catastrophes Edition 2012 à Kayes

Après les cérémonies officielles d'ouverture des travaux, des présentations suivantes ont été faites:

- Les concepts généraux de l'humanitaire, la définition des notions clés et l'introduction aux aléas naturels au Mali ont été présentés par Dr Fanéké DEMBELE. Il a d'abord fait une brève description avec des exemples d'illustration à l'appui de certains concepts tels (, catastrophe, risque, aléas, résilience, enjeu, vulnérabilité, prévention, continum et contigum) ensuite il a évoqué les aléas les plus récurrents au Mali qui sont (inondation, sécheresse et invasion acridienne) avec des commentaires sur leur prévisibilité, vulnérabilité, effets néfastes, mesures possibles de réduction, mesures de préparation et besoins susceptibles d'être engendrés
    - Les stratégies RRC (réduction des Risques de catastrophes) au niveau International CAH (Cadre d'Action de Hyōgo), régional (Stratégie Régionale Africaine) et sous – régional (Politique de la CEDEAO sur la RRC), ont été aussi présentées par Dr Fanéké DEMBELE. Il a d'abord fait une brève description de chacune des stratégies avec des exemples d'illustration à l'appui :

- D'abord la stratégie Internationale à travers (décennie internationale des catastrophes 19990-1999 qui a initié l'approche scientifique et technique de la RRC, l'engagement public entre les liens catastrophe et développement durable à travers le CAH de 2005-2015, l'introduction des notions de vulnérabilité et de réduction des risques lors de la conférence de Johannesburg, la notion de résilience en 2005,l'intégration de la RRC dans les changements climatiques en 2007 à travers le cadre du système des Nations Unies sur les changements climatiques, les concertations biennales de la RRC en 2007-2009-2011 .
- Ensuite la stratégie régionale africaine 2005-2010 qui a une similitude de base avec la stratégie internationale à laquelle elle est plus ancienne a été révisée en 2010 à Nairobi par les 53 pays africains lors d'une conférence organisée par la BAD (Banque Africaine de Développement) avec un nouveau plan d'action Elle diffère de la Stratégie internationale par l'existence d'un sixième point et elle axée sur les stratégies sous régionales SADEC,CEDEAO et CEMAC.
- Enfin la Stratégie sous régionale CEDEAO découle de la Stratégie Internationale et africaine. C'est un mécanisme commun aux pays CEDEAO pour la période 2010-2015 pour sa mise avec un fond de 10 millions d'Euro pour les réponses aux catastrophes. Elle joue le rôle de plaidoyer, de développement des capacités, de création et de renforcement des plates-formes nationales, de réponse et de réhabilitation. La mise en œuvre de la politique de la CEDEAO en matière de RRC se traduit par les principaux axes suivants :
- La mise en place d'un cadre juridique des plates-formes nationales afin de leur permettre d'acquérir une base institutionnelle forte ;
- Le développement d'un partenariat avec les différentes institutions internationales (le système des Nations Unies, la Banque Mondiale et l'Union Européenne) en matière de réduction et gestion des risques de catastrophe ;
- La gestion des connaissances pour mieux partager les informations et protocole de données afin de potentialiser l'efficacité et le rendement certaines institutions météorologiques et sous régionales (Centre AGRIMED, ACMAD, CILSS…) ;
- La Réduction des facteurs de risque à travers l'élaboration de programme RRC avec l'impact socio-économique ;

- Le rôle des femmes dans la RRC et les OMD a été présenté par le Birmahamane TOURE, représentant le coordinateur résident des nations unies. Sa présentation a d'abord rappelé la définition, les caractéristiques de la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La présentation a aussi insisté sur l'autonomisation des femmes dans le cadre de la réduction des risques de catastrophes qui consolide les investissements au titre de l'égalité entre les genres en matière de développement, à la fois au niveau national et local;

  . Il a par ailleurs recommandé les points suivants :

  - Prendre en compte la réduction des risques de catastrophes dans les activités de développement axées sur les femmes;
  - . Intégrer les besoins et les préoccupations des femmes dans un agenda de développement communautaire élargi aux zones qui sont vulnérables aux catastrophes;

- Intégrer la notion de genre dans les politiques et les programmes de réduction des risques de catastrophes;
- Veiller à ce que les familles vulnérables exposées aux catastrophes puissent disposer des moyens nécessaires pour assurer l'éducation de leurs filles;
- Promouvoir la participation et le leadership des filles en matière d'éducation liée aux risques de catastrophes par le bais de projets scolaires d'apprentissage et de développement mis en œuvre au niveau communautaire.

a) La mise en place du réseau RRC des femmes de la région de Kayes a été faite le 11 octobre dans la salle de conférence du Gouvernorat. A l'issu de ce processus, l'Atelier a recommandé les résolutions suivantes :

Réseau RRC des femmes de Kayes

b) Ce réseau aura pour mission de parachever le processus du réseau RRC des femmes de Kayes.

c) Doter le Réseau d'un cadre légal et règlementaire (Récépissé).

d) Saisir les Autorités compétentes Régionales et National à toute la création du Réseau.

e) Le Directeur Régional de la Protection Civile de Kayes sera chargé du processus de finalisation et la mise en place du réseautage.

- La séance de reboisement dans la cours de la Direction Régionale de la Protection Civile de Kayes,
- L'enseignement de secourisme aux élèves de l'école B de Kayes,

- La distribution de 3 tonnes de céréales offertes par le PNUD aux populations déplacées des régions du nord à Kayes,
- La distribution des 66 Kits d'hygiènes et 16 latrines offertes par l'UNICEF aux populations sinistrées des inondations de Guémou et Soumpou.

Latrines sanplat et différents Kits d'hygiène , de dignité distribués aux populations sinistrées

- la Distribution de kits de dignité Hommes (100) et Femmes (200) offertes par le FNUAP aux populations déplacées du nord à Kayes.

3. La participation à la coordination de la Gestion des catastrophes naturelles ou dues à l'homme, vécues au Mali 2011-2012

a- Catastrophes d'origine naturelle :

- **La sécheresse et l'insécurité alimentaire :**

Deux tiers du territoire national sont constitués de zones désertiques (arides et semi arides subissant une sécheresse chronique depuis 1970 avec des situations de crises alimentaires

Les actions entreprises par le gouvernement et l'ensemble de ses partenaires (Système des Nations Unies, Comité International de la Croix Rouge, Croix Rouge Malienne, Organisations Non Gouvernementales internationales et nationales) sont :

Au vu de la forte hausse des prix des céréales, de l'absence des récoltes de soudure (légumineuses) et des taux de malnutrition très élevés en octobre, il a été procédé à une distribution gratuite de **45 886 Tonnes** de céréales dans les 104 communes classées en difficultés alimentaires à partir de décembre 2011.

Pour minimiser l'effet de la forte hausse des prix des céréales sur l'approvisionnement des populations notamment dans les zones à risque, il y'a eu lieu de procéder à des opérations de vente de céréales à prix modéré de **70 512 Tonnes** à raison de **15 000fCFA** le sac de 100 kg dans la bande du Sahel, la zone inondée de la région de Mopti et la bande du fleuve de Tombouctou et Gao à partir de janvier jusqu'en août 2012. Ces ventes ont été faites à travers les banques de céréales, les boutiques témoins et ou des céréaliers ciblés au niveau des centres urbains.

Dans un souci d'amélioration de la disponibilité céréalière au niveau des centres urbains, des offres publiques de vente de céréales ont été faites pendant la période de soudure (juillet, août) dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal et le Nord de Kayes.

Au vu du déficit notoire en pâturage dans le Sahel Occidental et dans le delta central du Niger à Mopti, zones de pâturage de saison sèche les dispositions suivantes ont été prises:

- sensibiliser les éleveurs et ou d'initier des programmes pour le déstockage du bétail afin de minimiser les pertes éventuelles ;
- améliorer la disponibilité en aliment bétail par des ventes à prix modérés de **14 500 Tonnes** destinées aux laitières ;
- lutter contre les feux de brousse pour préserver le pâturage.

A l'endroit des pêcheurs pour lesquels l'activité est fortement compromise, il a été procédé à la mise en place des stocks de proximité au niveau des grands campements de pêche (lac debo, Niafunké, Sélingué, Manantali) et de promouvoir l'activité de pisciculture dans les zones propices.

Afin de préserver les productions céréalières en cours, on a procédé à la poursuite de la lutte contre les oiseaux granivores dans la bande du fleuve et le sahel occidental.

Pour améliorer davantage la disponibilité alimentaire en période sèche, il a été préconisé de :

- appuyer les contre-saisons de riz, de blé à travers la subvention d'intrants (semences, engrais, équipements),
- appuyer le maraichage à travers l'appui en semence, en petits matériels et surtout en points d'eau ;
- renforcer les programmes de cantine scolaire pour les enfants dans les zones à risque

- **Les inondations :**

Survenant en milieux urbains qu'en milieu rural, les inondations au Mali sont généralement dues en période de fortes pluies au débordement et aux crues des deux fleuves (Niger, Sénégal) et des cours d'eau mais aussi à la défaillance du système de drainage

S'agissant des inondations, les moyens financiers et matériels pré-positionnés dans les Régions par le gouvernement et ses partenaires, les appuis ponctuels apportés par les particuliers

ont permis aux représentants de l'Etat d'atténuer fortement les souffrances des populations sinistrées.

Il y a lieu de souligner que dans le cadre du renforcement de la veille, sur la base des prévisions météorologiques hebdomadaires, le gouvernement a invité, les Gouverneurs de Région et du District de Bamako et les services de la Protection Civile à rester vigilants et à prodiguer aux populations les conseils pratiques nécessaires à la prévention et à la gestion des inondations. Malgré tout, les populations sinistrées ont bénéficié des appuis en nature et en espèce.

- **Epidémies de choléra :**

La lutte contre les épidémies de cholera dans les zones infectées (Gao) a été axée sur la distribution des matériels de désinfection et des kits Wash, des kits d'hygiène, latrines et des produits pharmaceutiques.

- **La menace de l'invasion acridienne :**

Le Mali est à la fois une zone d'invasion et de développement du criquet. Si l'invasion concerne tout le pays, le développement se fait dans des zones spécifiques appelées « aires de grégarisation » (région de Kidal, frontière avec l'Algérie, frontière avec le Niger et la vallée du Tilemsi)

La menace a été très forte cette année et les risques autant grands car les zones de développement du criquet ont été sous occupation des bandes armées étrangères

L'invasion acridienne de 2004 a compromis les objectifs de production agricole de 30% et a occasionné une dépense budgétaire supplémentaire de près de 7 milliards de CFA

b- Catastrophes d'origine humaine :

Le Mali est exposé à des comportements humains qui aboutissent souvent à des catastrophes qui causent des pertes matérielles et en vies humaines importantes, tels que les accidents liés à la circulation et les conflits armés du nord Mali. Les statistiques font état de 220.462 personnes affectées et 409 personnes tuées.

- **Conflits armés (mouvement de population) :**

Depuis le 17 janvier 2012, le Mali fait face à une grave crise sécuritaire, humanitaire et politique suite aux actions des terroristes au Nord et aux évènements du 22 mars au Sud. Les violences, pillages et la confusion générée, ont provoqué des mouvements de déplacés internes dans le Sud et de réfugiés dans les pays limitrophes.

Au total 30 470 ménages déplacés internes avec 203 843 personnes et 209 888 réfugiés.

Les activités de renforcement de la résilience des populations vulnérables du Programme Alimentaire Mondial (PAM) sont en cours dans les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso et Mopti. Ces programmes incluent la reforestation, la réhabilitation et la prévention de l'érosion des sols, la construction de classes d'écoles et de routes, la création de sources d'eau ainsi que les cultures maraichères. Alors que les activités de « vivres contre travail » sont en cours, les activités « argent contre travail » vont être mises en œuvre à Sikasso dans les semaines à

venir. En parallèle, les distributions gratuites ciblées du PAM pour le mois d'octobre continuent dans les huit régions du Mali au profit de plus de 250 000 personnes.

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), en partenariat avec Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSFB) et son partenaire local Initiative Conseil Développement (ICD), a mis en œuvre un projet de restauration de la capacité d'auto-prise en charge des déplacés dans dix communes de la région de Ségou.

L'ONG Islamic Relief, en partenariat avec le PAM, a mené des activités de prévention de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes avec la distribution de vivres. Ces activités ont été menées à Gao et dans cinq communes rurales du cercle de Gourma Rharous. Islamic Relief a aussi lancé les travaux d'aménagement de deux périmètres irrigués à Sheriffène Ergo et Arbichi dans les communes de Rharous et de Sérère.

Dans le cadre de l'assistance alimentaire, l'ONG World Vision (WV) a distribué un total de 350,62 tonnes de produits alimentaires à 17 965 bénéficiaires enregistrés sur les 16 communes situées dans six districts des régions de Sikasso et de Ségou.

Dans le cadre des opérations d'urgence du PAM-WV, 299,085 tonnes de nourriture ont été reçues et sont destinées au programme d'assistance des personnes déplacées.

Les activités de transfert monétaire à travers le programme argent contre travail ont commencé dans tous les villages du projet situés dans la région de Koulikoro grâce à un financement de 34 230 dollars américains du Bureau de l'aide d'urgence en cas de catastrophe (OFDA). Au total, 1 690 ménages ont bénéficié de ce programme dans neuf villages.

La distribution monétaire inconditionnelle financée à hauteur de 11 270 de dollars américains par EO Metterdaad a ciblé 161 ménages. Grâce à l'appui d'Aktion Deutschland Hilft (ADH), d'un montant de 34 869 dollars américains, 498 ménages ont bénéficié d'un transfert monétaire conditionnel à Sikasso dans les communes de Sabecorro 1 et Mansantola (cercle de Kolokani).

4- La Stratégie de Coordination avec les secteurs concernés (plan Orsec et plate-forme RRC):

L'ensemble des politiques, programmes et interventions sectoriels mis en œuvre au Mali visent principalement à protéger l'économie (basée essentiellement sur l'agriculture et la sécurité alimentaire) contre les fléaux qu'a connus le pays, et à intervenir en amont sur les causes de ces fléaux en particulier ceux liés à l'environnement. Il s'agit souvent d'actions définies et identifiées par secteur, et qui contribuent sans nul doute à la RRC, mais dont l'efficacité et la portée pourraient être limitées sans une approche plus systémique de concertation et de coordination multisectorielle.

Plusieurs structures techniques du gouvernement contribuent à la RRC et à l'adaptation aux changements climatiques sans pour autant avoir un cadre national précis de travail pour la RRC. La liste ci-dessous mentionne quelques institutions clés:

- Le Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP) évalue et suit en permanence les risques d'invasion acridienne;

- La Direction Nationale de la Météorologie évalue et suit continuellement les précipitations et les températures, et émet des prévisions, notamment par rapport aux zones exposées aux invasions de criquets, à la sécheresse et aux inondations;
- La Direction Nationale de l'Hydraulique évalue et suit le niveau des principaux fleuves et cours d'eaux à travers des observatoires;
- L'Agence de L'environnement et du Développement Durable (AEDD) assure la coordination des traités et conventions internationales signées par le Mali en matière de gestion de l'environnement;
- Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) traite les questions de sécurité alimentaire;
- La Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) assure la réponse aux situations d'urgences.

Les principales institutions mentionnées ci-dessus présentent souvent des chevauchements au niveau de leurs fonctions respectives. Elles se réunissent régulièrement par exemple dans le cadre de la préparation de la saison agricole, lorsqu'il y a des risques d'insécurité alimentaire ou d'invasion de criquets Pèlerins. Elles se réunissent aussi sur la demande de la protection civile pour discuter de prévention ou pour la réponse aux urgences. Toutefois, il semble qu'il manque encore un mécanisme de coordination plus formel permettant de renforcer la gestion des risques et la réponse aux urgences.

La coordination pour la RRC et la réponse aux urgences en général est assurée par la DGPC pour l'ensemble du pays. Elle fait preuve d'une volonté, d'un fort leadership et d'une maîtrise des concepts de RRC. Il est toutefois crucial que la DGPC soit mieux adaptée à l'envergure et à la nature multisectorielle, moins opérationnelle, et plus conceptuelle de sa mission de coordination de toutes les phases de la RRC, tout en maintenant/améliorant sa performance dans le domaine de la réponse aux urgences reconnue traditionnellement comme son domaine technique de prédilection.

Une Plateforme nationale et des plateformes régionales sur la prévention et la gestion des catastrophes au Mali, encore provisoires, ont été mises en place en 2005. La Plateforme nationale est coordonnée par la DGPC. Plusieurs institutions sont membres de la plateforme nationale: le Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP), le Système d'Alerte Précoce (SAP) du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH), la Direction Nationale de la Météorologie (DNM). De plus, les institutions suivantes seront invitées à contribuer aux travaux de la plateforme nationale dans un proche futur: l'Institut d'Economie Rurale (IER), l'Agence pour l'Environnement et le Développement Durable (AEDD), la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH), la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire (DNAT) et la Direction Nationale de l'Intérieur (DNI).
Une formation a été organisée en 2011 pour les membres de la plateforme nationale sur le rôle et responsabilités d'une plateforme nationale en RRC. Toutefois, il y a un manque de régularité dans ses activités probablement dû au manque de stratégie nationale et un plan d'action national en RRC qui devraient lui servir d'outils de travail de base.

III- Les conséquences économiques sociales et environnementales :

La campagne agricole 2011-2012 a démarré dans une situation socio-économique caractérisée par le niveau élevé des prix des denrées alimentaires de base dont le riz malgré leur bonne disponibilité sur les marchés. Le bon résultat de la campagne 2010-2011 (niveau satisfaisant des stocks céréaliers au niveau ménage) et les ventes au niveau des banques de céréales mises en place par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire dans toutes les communes du pays ont constitué des facteurs modérateurs dans l'évolution des prix des céréales. Par rapport à la campagne agricole, on déplore l'installation plus ou moins tardive des pluies et la faiblesse de la crue à travers le pays. Dans les régions de Tombouctou et Mopti, on déplore les pannes des motopompes et la faible disponibilité des intrants agricoles. Cette situation s'est perdurée malgré la poursuite du programme de subvention des intrants avec son extension sur le maïs et le coton. Cette subvention couplée avec le relèvement du prix du kilogramme du coton grain a permis de créer un engouement au niveau des exploitants agricoles notamment les cotonculteurs pour la relance de la culture du coton. Les prix des céréales, malgré les années successives de bonne production sont restés à des niveaux élevés. Cette tendance à la hausse est déjà perceptible dans les zones où la campagne a échoué comme dans le nord des régions de Kayes et Koulikoro où les prix affichent une hausse plus ou moins importantes.

Courant l'année 2011-2012, les inondations ont causé d'énormes dégâts matériels et des pertes en vies humaines.

L'ouverture des classes 2012/2013 a eu lieu le 24 septembre, cependant des milliers d'élèves n'ont pas pu aller à l'école à cause des effets des inondations et de la fermeture de certaines écoles par les groupes armés dans le nord. La protection des civils reste un défi majeur au regard des nombreuses violations des droits perpétrées dans le nord

A la date du 10 octobre 2012, les acteurs humanitaires ont mobilisé 100 millions de dollars sur les 213 millions recherchés à travers le Processus d'Appel consolidé (CAP) pour le Mali. Ceci représente un niveau de financement de 47 pour cent

IV- Les leçons tirées de cet évènement :

- La RRC a besoin d'un engagement politique fort au Mali ;
- Le cadre de gestion des catastrophes est encore faible au Mali, il y a lieu de renforcer le mécanisme de coordination à travers un cadre institutionnel solide soutenu par une cadre juridique fiable. La définition des rôles et responsabilités de chaque acteur permettrait de faciliter la coordination des actions ;
- Le Mali dispose d'une bonne expérience en SAP sur la sécurité alimentaire
- Le renforcement et la coordination des différents systèmes d'alerte sont requis ;
- Le dispositif de diffusion et d'utilisation d'alerte est à renforcer à tous les niveaux ;
- La gestion des connaissances et des innovations devra être renforcée pour une culture de prévention ;

- Renforcer l'intégration de la RRC dans les stratégies d'adaptation au changement climatique ;
- Renforcer le mécanisme de financement de la RRC ;
- Renforcer la préparation à la réponse aux urgences
- Effectuer continuellement des séances de sensibilisation aux autorités nationales sur la Réduction des Risques de Catastrophes et sur l'ACC après chaque saison "à risque" afin d'obtenir un soutien pour des actions de RRC, de préparation aux urgences, et pour adapter la législation nationale en fonction des risques.
- Définir de manière officielle le rôle et les responsabilités de la plateforme nationale sur la RRC et assurer la formation régulière de ses membres sur les concepts de RRC et ACC.
- Finaliser la stratégie nationale et un plan d'action à long terme, et s'assurer que la Plateforme nationale aura pour but le suivi de la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action. La stratégie et le plan national en RRC devront aussi tenir compte de la stratégie nationale en matière d'ACC.
- Développer une stratégie nationale de l'information sur les risques de désastres à tous les niveaux.
- Continuer d'assurer la formation des cadres des services techniques des différents ministères et services techniques en charge de la planification dans divers secteurs du développement sur les méthodes d'intégration des concepts de DRR and ACC dans leurs plans.
- Renforcer le mécanisme de relèvement et de reconstruction post crises/catastrophes

V-Conclusion :

Le système gestion des crises et catastrophes au Mali a besoin d'être renforcé. Compte tenu des impacts croissants des évènements, il sera intéressant de mettre un accent particulier sur la prévention et la gestion des risques. Il sera aussi important de mettre en place un mécanisme adéquat de réponse aux crises et catastrophes.

Ampliations :

- Original……..1
- MSIPC……...1/CR
- Représentante Résidente PNUD…1/CR
- Chargée de prog.PNUD…….1
- Archives ……1

LE DIRECTEUR GENERAL,

Colonel-Major Koman KEITA